

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. six mois... 16 trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. six mois... 18 trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGRELL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG, Rue Fléchet, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

17 Janvier 1881.

Circulaire de M. Barthélemy Saint-Hilaire sur la question grecque.

Les journaux de Vienne apportent une traduction allemande d'une circulaire adressée le 24 décembre par M. Barthélemy Saint-Hilaire aux agents diplomatiques de la France. Voici la traduction de cette circulaire d'après l'Agence Havas :

Paris, 24 décembre 1880.

Les conséquences d'une lutte qui aurait lieu entre la Grèce et la Turquie au commencement du printemps prochain seraient si graves et si menaçantes, que nous considérons comme notre devoir de nous occuper avec la plus grande énergie de cette question importante et d'attirer sur ce sujet non-seulement l'attention des deux parties intéressées, mais aussi celle de tous les cabinets européens. Nous savons qu'il est toujours téméraire de vouloir, en jetant un regard sur l'avenir, faire des suppositions sur ce qui pourrait se produire; mais lorsque l'avenir est si rapproché de nous, nous pouvons, sans faire de supposition, essayer de le connaître, et cela d'une façon d'autant plus sûre que nos conclusions sont tirées de faits réels et incontestables.

Depuis la cession de Dulcigno, la Grèce annonce qu'elle a l'intention d'attaquer la Turquie dès qu'il sera possible de procéder à des opérations militaires. C'est-à-dire dans trois mois au plus tard. La Grèce fait ouvertement, et cela au prix d'énormes sacrifices, des préparatifs pour obtenir, par la force des armes, les territoires de l'Épire et de la Thessalie, parce qu'elle croit que ces territoires lui appartiennent de droit, en vertu des décisions de la conférence de Berlin. En donnant ce prétexte à ces armements, la Grèce base ses prétentions sur une erreur évidente qui a déjà été réfutée plusieurs fois et qu'il faut réfuter aussi sou-

vent qu'elle sera exprimée. Dans l'article 24 du traité de Berlin, l'Europe a déclaré que, si elle y était invitée, elle consentirait à remplir le rôle de médiatrice entre la Porte et la Grèce « pour faciliter les négociations » en vue de la fixation de la nouvelle frontière.

La Turquie et la Grèce n'ayant pu atteindre leur but ni à Prévésia ni à Constantinople en 1879, la médiation a été évoquée et offerte par la Conférence de Berlin au mois de juin 1880. Les plénipotentiaires, voulant agir conformément aux intentions et aux prescriptions formelles du Congrès et faciliter les négociations entre les deux parties, ont exercé leur médiation en proposant une frontière pouvant servir de base pour renouveler les négociations et pour arriver à un résultat satisfaisant.

La Grèce a accepté, pour sa part, le conseil des médiateurs, et réclame en conséquence cette frontière qui est désignée dans les protocoles de la Conférence. Mais la Conférence a simplement donné un conseil, lequel, pour être efficace, aurait dû être accepté de la même façon par l'autre partie, qui était également libre de l'accepter ou de le repousser. La Porte n'a pas cédé à l'accord proposé, et l'intervention européenne est ainsi demeurée infructueuse. L'Europe est libre, puisqu'elle a tenu tout ce qu'elle a promis, et personne ne peut attribuer à ses conseils un caractère et une signification qu'ils n'ont jamais eus. Qui-conque tenterait de dépasser ces limites ne peut le faire qu'à ses risques et périls, car les cabinets européens n'ont transmis à personne des devoirs qu'ils veulent se réserver à eux seuls. La Porte désire actuellement reprendre les négociations sur la base de ses dernières notes du 2 octobre, du 4 et du 15 décembre 1880. Mais la Grèce rejette ces propositions, et est décidée à s'emparer au plus tôt, les armes à la main, des districts en litige. Telle est la situation actuelle.

Une chose reste incontestable : c'est que la Grèce s'arme en toute hâte et sérieusement, que la Porte se prépare à se défendre sur tous les points menacés. Tous ces apprêts seront terminés au plus tard en avril prochain. Ceci étant donné, les événements devront prendre le cours suivant, à moins que la sagesse des cabinets européens ne parvienne à en disposer autrement. D'après la situation actuelle dans ces pays de l'Europe, — de la Roumélie orientale jusqu'aux frontières de la Bosnie, de la Dobroudja à l'Épire et à l'Albanie, — on peut croire que la campagne ne restera pas comprise dans les bornes de la frontière turco-grecque. Ce serait sans doute une dangereuse illusion si l'on s'imaginait que l'incendie une fois allumé par des passions irréconciliables et par des ambitions illimitées ne s'étendra pas dans toute la presqu'île des Balkans; et une fois ces régions en flammes, l'Europe sera obligée de tenter d'éteindre la conflagration et de se mêler à la querelle générale.

La guerre avec tous ses désastres et tous ses effrois une fois déchaînée s'étendra sur tout le continent. Naturellement on ne saurait faire cette prophétie en toute certitude; mais personne ne peut répondre que quelque partie de l'Europe que ce soit échappera à la contagion. C'est pour discuter ce point vital que nous nous adressons au jugement et à la prévoyance des cabinets. Le malheur serait assez grand déjà si la guerre éclatait entre la Turquie et la Grèce; mais, sans être égoïstes, nous n'hésitons pas à dire que la calamité serait encore bien plus considérable, si elle s'étendait à toute l'Europe.

Les conséquences en seraient terribles pour toutes les nations civilisées et toucheraient jusqu'à l'Asie. Nous voudrions bien détourner le regard de perspectives aussi terribles; mais nier le danger ne suffit pas à le prévenir, et c'est justement parce que nous l'apercevons si clairement et dans toute son horreur, que nous nous sommes proposé de le révéler aux autres nations. La Turquie et la Grèce seraient naturellement les premières victimes, mais chacun de nous aurait part à la catastrophe, part diverse, mais également terrible pourtant.

Ceux qui connaissent la situation ne nous taxeront pas d'exagération. L'image est sans doute sombre, mais nous n'en n'avons pas tracé les contours avec des ombres trop chargées, et notre souci est trop réel pour que nous ayons envie de cacher ou d'atténuer quoi que ce soit.

La paix générale est en jeu, et ce prix vaut bien les efforts auxquels se soumettraient les cabinets, s'ils nous écoutaient. Si les deux adversaires comprennent réellement leurs intérêts, ils se soumettront spontanément aux bonnes intentions de l'Europe et demanderont aux puissances de prendre en main la solution pacifique de leur différend. Un arrangement pareil, s'il est accompagné de certaines concessions mutuelles et s'il est tenté par quelque influence souveraine, n'est pas impossible.

Il serait d'un très-grand avantage pour tous les États. La Grèce et la Turquie y trouveraient le moyen de se tirer avec honneur d'une situation qui leur cause des embarras et qui les ruine. Toutes deux peuvent, du reste, avoir confiance dans l'impartialité des gouvernements européens qui leur ont montré tant de sympathie et de sollicitude en de si nombreuses occasions et dans toutes les circonstances. Mais nous voulons aussi exprimer la ferme conviction que nous n'avons plus un moment à perdre. Le temps presse, et l'Europe, tout en tenant convenablement compte de tous les événements possibles, ne doit pas oublier ses propres intérêts, alors qu'elle s'occupe de deux États d'une humeur aussi belliqueuse. Les puissances européennes ne doivent rien négliger de ce qui peut prévenir la crise qui menace de se produire, crise dont elles sentiraient elles-mêmes les effets.

Si l'on n'a jamais pu appliquer aux affaires modernes cette parole solennelle que les Romains répétaient quand la patrie était en danger, il faut surtout l'appliquer à l'époque actuelle : « Que les conseils veillent au bien » public !

Telle est la recommandation que nous croyons devoir faire de la manière la plus pressante aux cabinets européens. Personne ne désire plus ardemment que nous que nous

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA PIÈCE DU PROCÈS

(Suite.)

VI

Le dimanche suivant il faisait un temps magnifique. Aucun nuage ne voilait l'azur du ciel, une brise tiède agitait les branches des arbres et les arbustes en fleurs, le murmure des vagues se faisait entendre dans le lointain et les oiseaux égayaient de leurs chants les bosquets d'Inguerville; tout souriait dans la nature, la mer et les verdoyants coteaux avaient revêtu leurs plus brillants, leurs plus séduisants aspects.

La villa Prangel s'était mise en frais de fête, une table avait été dressée dans le jardin et Valentine aidait la vieille Angélique dans les apprêts du déjeuner. Celle-ci ne comprenait rien à cette infraction aux habitudes de la maison. Qu'on mit tout sans dessus dessous pour M. Naudet, passe encore; on doit des égards à un oncle. Mais M. Bocardet, pourquoi ce somptueux accueil qu'on lui réservait ? Elle connaissait l'éloignement de la jeune fille pour lui et ne s'expliquait pas l'invitation

qu'on lui avait faite, l'empressement qu'on mettait à lui être agréable. Valentine, souriante et infatigable dans son activité, lui fit entendre qu'il s'agissait de servir un déjeuner dont les convives fussent contents.

Hâtons-nous, dit-elle, mon oncle et M. Bocardet, qui sont allés faire un tour de promenade sur la côte, ne vont pas tarder à rentrer, il ne faut pas les faire attendre.

Elle jeta un regard sur la table qui avait en effet un aspect des plus engageants et se détourna au bruit de la porte qui s'ouvrait. M. Naudet précédait son compagnon. Il était vêtu avec recherche et ressemblait beaucoup moins à un ancien magistrat qu'à un homme de plaisirs qui, à l'âge des cheveux blancs, ne se décide pas à enoyer et pratique jusqu'au bout les maximes d'une philosophie épicurienne. Il y avait dans sa désinvolture quelque chose de prétentieux, de cavalier, que sa nièce ne lui connaissait pas. Il paraissait d'humeur joyeuse et M. Bocardet ne semblait pas moins content de lui-même.

Celui-ci avait toujours connu l'existence d'un oncle à succession, célibataire et vieux; il est même probable que cette considération n'avait pas été étrangère à ses vœux sur la main de Valentine; aussi avait-il accueilli avec empressement la circonstance qui le mettait en rapports directs avec M. Naudet; il s'était promis de gagner sa sympa-

hie; il avait mis tout en œuvre pour y arriver, et était convaincu d'avoir réussi.

Pendant que Valentine allait prévenir son père et donner les derniers ordres, ils s'assirent à l'ombre d'un cerisier.

Convenez, M. Bocardet, dit le vieillard, que vous ne me croyiez pas encore si alerte; j'ai bon pied, bon œil, pour mon âge, et ma nièce pourra attendre encore longtemps mon héritage, à moins que l'ennui de l'isolement... mais cela touche à des projets dont il sera toujours temps de parler.

M. Bocardet répondit qu'il espérait que le ciel conserverait encore longtemps un homme si aimable, et qu'il comptait bien jouir pendant de longues années d'une conversation dont il avait pu apprécier le charme.

M. Naudet parut très-sensible à cette flatterie, tout semblait témoigner dans son attitude, dans ses paroles et l'expression de son visage que le jeune homme l'avait entièrement captivé.

Il faut que je vous fasse un aveu, M. Bocardet, je suis venu avec l'intention de vous étudier, de vous prendre en défaut et de vous dérober le secret de vos faiblesses; ah ! c'est qu'on ne trompe pas un vieil homme comme moi, et que je sais retourner les gens.

Et vous êtes satisfait de l'examen ? Parbleu ! est-ce que sans cela je vous ferais ma confession ?

Il se mit à rire d'un air si franc, si naïf, que Bocardet se dit intérieurement qu'il avait affaire à un bonhomme d'un amour-propre bien candide.

Je vous connais à fond, reprit le magistrat, on a voulu me faire peur de quelques folies de jeune homme que vous avez sur la conscience, mais je ne suis pas assez primitif pour prendre souci de pareilles misères. On a été jeune et je ne suis pas un de ces vieillards chagrins qui ont perdu le souvenir du passé.

Il voulut qu'on le plaçât à côté de M. Bocardet. Il continua de causer avec cette exubérance d'un homme qui se grise de ses paroles et est incapable de mesure dans ses épanchements. Il se laissait arracher ses confidences avec une facilité qui faisait sourire son voisin. Il se posait franchement en homme qui prend pour règle de demander à l'existence toutes les jouissances qu'elle peut procurer. Indulgent pour les autres comme pour lui-même, il émettait des principes d'une morale singulièrement accommodante. Il usait gaiement, disait-il, des bénéfices qu'il avait faits à la Bourse et qu'il complétait de temps en temps par des opérations opportunes. Tous les lieux de distraction de la capitale lui semblaient familiers; il parlait avec une égale aisance du café anglais, de l'Opéra, des courses et des salons à la mode. Cet homme aimable, qui entendait si bien le bonheur et laissait couler sa vie sans permettre à la mélancolie d'en

prédications soient reconnues fausses; mais tout ce que nous pouvons conclure de nos réflexions, c'est que nos prédictions ne se réaliseront que trop.

» Tout ce qui se passe les confirme chaque jour, et les causes d'inquiétude ne font qu'augmenter. Il n'y a pas à compter sur la tranquillité tant que nous ne pourrions pas admettre que la Grèce, songeant à ce que toute l'Europe a fait pour elle depuis cinquante ans et a encore l'intention de faire, n'oublie pas les obligations qui lui incombent et ne veut pas entraîner avec elle, de propos délibéré, tout le monde civilisé dans l'abîme que nous avons signalé. »

Chronique générale.

Le dernier conseil des ministres tenu à l'Élysée s'est occupé de questions parlementaires ou administratives. Notons seulement les communications qui lui ont été faites par le ministre des finances et par le ministre de la guerre.

M. Magnin a communiqué l'exposé des motifs du budget de 1882, suivant lequel l'excédant disponible des budgets antérieurs est de 400 millions; l'augmentation des dépenses s'élève à 47 millions, dont 6 millions affectés à l'instruction et 45 millions employés à dégrever les communes des 4 centimes imposés par le vote de la loi sur l'instruction primaire obligatoire.

Le conseil a ensuite examiné les projets qui lui ont été soumis par le général Farre, ministre de la guerre, relativement aux sous-officiers et à certaines réformes à apporter dans les dispositions de la loi actuelle sur le recrutement, en ce qui touche non seulement les élèves ecclésiastiques et les instituteurs, mais aussi les différents autres points soulevés dans les propositions émanées de l'initiative parlementaire dont la Chambre est saisie.

Les ministres se sont enfin entretenus des négociations qui se poursuivent au sujet des affaires turco-grecques.

UN NOUVEL EMPRUNT.

On lit dans l'Agence Havas:

« Le ministère des finances se propose de faire, cette année, une importante émission de 3 0/0 amortissable. On sait que ce nouveau fonds d'Etat a été créé pour fournir les ressources propres à assurer d'une part l'achèvement de notre matériel militaire, d'autre part l'exécution du grand système de travaux publics imaginé par M. de Freycinet.

» Deux émissions seulement ont eu lieu jusqu'à ce jour, dans le but de racheter diverses lignes secondaires de chemins de fer qui forment aujourd'hui le réseau de l'Etat. Mais depuis la fin de 1878, aucune émission n'a eu lieu, l'abondance des capitaux à bon marché dont a disposé le Trésor jusqu'à ce jour a dispensé d'avoir recours au crédit public.

troubler jamais la quiétude, semblait fait pour charmer M. Bocardet.

Tout en causant avec une expansion inépuisable, il laissa entendre, comme par mégarde, qu'il avait mis de côté un fonds de réserve destiné au mariage de sa nièce. Au milieu de cette conversation à bâtons rompus, il ne semblait pas s'apercevoir que son voisin remplissait fréquemment son verre en lui donnant l'exemple de copieuses libations.

Comment se tenir en défiance contre un homme qui se livrait avec une telle facilité? M. Bocardet suivait le magistrat dans la voie des confidences, exposait ses espérances, ses plans d'avenir. Celui-ci applaudissait et s'étonnait qu'à son âge il pût si bien connaître les affaires, avoir un tact si infaillible, une telle sûreté de jugement, et lui garantirait un brillant avenir.

— A propos, lui dit-il à brûle-pourpoint, vous étiez le parent de ce pauvre Desbains qu'une mort récente a si tristement enlevé.

— En effet, c'est moi qui ai hérité de sa fortune.

— Je l'ai connu beaucoup autrefois quand il demeurait rue Maubouée; c'était un excellent homme, un commerçant prudent et habile qui avait réalisé une fortune assez ronde. Il parlait souvent de liquider et de se retirer des affaires, mais c'est un projet qu'on forme longtemps avant de le mettre à exécution. L'engrenage vous tient, on ne peut en sortir; il est bien malheureux qu'il

» Mais aujourd'hui que le système des grands travaux publics est entré dans sa période de pleine exécution, les dépenses sont engagées, et il s'agit d'y pourvoir.

» Il importe de remarquer que chaque année les Chambres votent, en même temps que le budget normal de l'Etat, le budget dit des ressources extraordinaires, qui est précisément celui des grands travaux publics et du matériel militaire, et qui est alimenté par des ressources d'emprunt fournies par le 3 0/0 amortissable.

» Chaque année, en votant le budget des ressources extraordinaires, le Parlement autorise le ministre des finances à émettre du 3 0/0 amortissable jusqu'à concurrence d'une somme déterminée d'après l'étendue des besoins.

» Depuis deux années, les autorisations se sont ajoutées sans que le gouvernement ait eu à en user, si bien qu'aujourd'hui le ministre des finances a le pouvoir d'émettre, par décret, une somme de 4,920 millions, c'est-à-dire bien près de « deux milliards » de 3 0/0 amortissable.

» L'émission qui aura lieu cette année ne portera pas sur la totalité de cette somme, elle variera entre 800 millions et 1 milliard, c'est-à-dire environ la moitié de la somme autorisée.

» Elle sera faite, selon toutes probabilités, vers le mois de juillet prochain, époque la plus favorable pour les grandes opérations de ce genre.

» Le budget de 1882, qui sera déposé à la Chambre le 20 janvier prochain, annoncera officiellement en quelque sorte cette émission, car il renfermera au chapitre 5 du budget des finances un accroissement de dépenses de 25 à 30 millions correspondant au montant des arrérages qu'il y aura lieu de payer en 1882 pour les rentes 3 0/0 amortissables nouvelles émises cette année. »

M. Barthélemy Saint-Hilaire appartient à l'espèce des ministres bavards.

C'est un prudhomme politique ayant la manie de donner son avis sur toutes les questions et surtout quand il serait bien plus à propos de garder le silence.

La circulaire sur la question grecque est un véritable chef-d'œuvre de naïveté solennelle et de nullité diplomatique.

Il faut que M. Gambetta tienne bien solidement dans sa main la majorité parlementaire pour lui avoir imposé un pareil ministre des affaires étrangères.

N'est-ce pas un spectacle lamentable que cet homme d'Etat improvisé sur le tard et envoyant aux puissances une sorte de discours propre à être donné comme sujet de concours à de jeunes et creux rhétoriciens?

Quelle amplification prudhommesque! Et pourquoi délayer en trois cents lignes ce qui pouvait se mettre en dix?

La lecture de ce morceau est aussi ennuyeuse qu'une page de *Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau.

Et, l'analyse faite, il ne reste rien que des Lapalissades.

— « Si la Grèce et la Turquie se battent,

n'ait pu le faire quand il le voulait.

— Pourquoi?

— Parce qu'il n'aurait pas été la dupe d'un intrigant qui a écorné son capital, ou plutôt le vôtre, puisqu'il devait vous revenir.

— De qui voulez-vous parler? demanda M. Bocardet, dont la curiosité était vivement éveillée.

— D'un certain Américain qui a odieusement abusé de sa confiance. Comment l'appelait-on? Jefferson, Paterson, Materson. Oui, c'est bien cela, je m'en souviens maintenant. C'était un personnage fort mal élevé qu'un homme comme il faut ne devrait jamais admettre chez lui. Je n'ai jamais compris que Desbains ait été la dupe de cet être grossier qui semblait fait pour la société des palefreniers. Je suis allé de bon matin sur le port pour voir le paquebot qui part aujourd'hui, il s'occupait de ses bagages comme s'il était au moment de partir. Grand bien lui fasse! On ne peut que se réjouir quand de pareils drôles font leurs adieux à notre pays. Vous ne l'avez pas connu, Monsieur Bocardet?

Celui-ci n'était pas tenté d'avouer une connaissance dont on venait de tracer un portrait si peu flatteur. Aussi, s'empressa-t-il de répondre négativement.

(A suivre.)

LOUIS COLLAS.

ce sera bien fâcheux parce qu'il y aura du sang versé.

— Et si la guerre devient générale, ce sera bien plus fâcheux encore, parce qu'il y aura beaucoup plus de sang versé. »

Eh! vénérable Barthélemy, qu'avez-vous besoin d'écrire si longuement et à tant de gens?

Croyez-vous donc votre indigeste prose capable de calmer les Grecs et les Turcs?

Voulez-vous mettre la France entre le marteau et l'enclume?

On ne vous laisserait pas faire; M. Gambetta le sait bien.

Si les autres puissances veulent laisser la Turquie et la Grèce se heurter l'une contre l'autre, auriez-vous la prétention d'empêcher la bataille?

Pourquoi donc cette manie de se mêler constamment des affaires des autres?

Vous nous feriez croire que, tout en étant un bourgeois pacifique et un pédagogue ennuyeux, vous avez derrière vous quelques petits engagements secrets qui vous gênent.

Eh! mon brave homme, gardons-nous d'abord; et, si les autres veulent se battre, laissons-les se courir sus, en veillant sur nos frontières.

Souvenons-nous de 1874;

Et que notre politique extérieure soit, en principe, l'abstention.

Plusieurs des préfets excommuniés à la suite de l'exécution des décrets ont demandé à M. le ministre de l'intérieur quelle devait être leur attitude à propos de la cérémonie religieuse qui a été célébrée hier pour la rentrée des Chambres.

Le ministre a répondu qu'ils devaient y assister.

Nous croyons savoir que le gouvernement, inquiet de l'émotion produite dans le monde financier par la circulaire Barthélemy Saint-Hilaire, est décidé à n'autoriser aucune émission de l'emprunt grec en France.

On assure, dans les cercles parlementaires, que M. Barthélemy Saint-Hilaire a rédigé seul sa circulaire et qu'il l'a envoyée à nos représentants diplomatiques sans l'avoir communiquée au conseil des ministres.

Le *Telegraphe* dit que la circulaire Barthélemy n'était point destinée à la publicité et qu'elle avait un caractère strictement confidentiel.

La messe des prières publiques prescrites par la loi constitutionnelle a été célébrée hier dimanche, à une heure et demie, dans l'église de Notre-Dame, à Paris, selon le cérémonial habituel.

Son Eminence le cardinal Guibert y assistait.

On a aussi remarqué la présence des membres des cours et tribunaux et des corps constitués.

Le gouvernement, qui crochète les serrures des couvents et décroche les crucifix des écoles, était dignement représenté par M. Constans et M. Barthélemy Saint-Hilaire.

Absence totale des bureaux du Sénat et de la Chambre qui, d'ailleurs, ne sont pas encore organisés.

Un certain nombre de polissons sont entrés dans l'église, le chapeau sur la tête, et ne l'ont pas quitté pendant toute la durée de l'office. Signe des temps.

Le scrutin de liste est en hausse.

On nous affirme que les députés de la droite s'engageant à voter le rétablissement de ce scrutin étaient, à la date du 24 décembre, au nombre de 72.

Ces députés ont donné leur signature à un de leurs collègues qui est très-lié avec M. Bardoux, malgré la différence d'opinions.

La circulaire de M. Barthélemy Saint-Hilaire a produit une grande inquiétude dans le monde financier.

On juge très-sévèrement le ministre qui, si mal à propos, s'avise de prédire la guerre générale en Europe.

D'après un pointage fait au Palais-Bourbon, M. Gambetta serait réélu à la présidence par 316 voix.

Il paraît que, ces jours derniers, une idée singulière était venue à M. Jules Ferry: c'était de proposer au conseil supérieur de l'instruction publique de faire remanier au point de vue gallican les *catéchismes* des écoles communales.

Ce projet n'a pas eu de suite... pour le moment; mais M. J. Ferry se propose d'y revenir si le Sénat ne vote pas la suppression de l'enseignement religieux.

Le ministre de la guerre continue la série de ses importants travaux.

Il va modifier l'équipement de la cavalerie. Nos chasseurs et nos hussards dont on avait déjà trop simplifié la tenue vont encore être victimes de nouvelles réformes. On dit que M. de Galliffet et plusieurs autres généraux critiquent vivement ce projet. Cela suffira, on l'espère, à tempérer l'ardeur de M. Farre. La compétence de M. de Galliffet, dont on connaît l'élégance et le bon goût, doit faire autorité dans cette matière.

D'un autre côté, le général Farre a fait centraliser au ministère de la guerre toutes les médailles militaires et de sauvetage portées par les soldats. Il s'agit de remplacer dans l'exergue le nom de Napoléon par celui de la République.

C'est le comble de l'absurde.

L'Armée française, organe militaire de M. Gambetta, publie un violent réquisitoire contre certains généraux qui se seraient absentés le premier janvier du siège de leur commandement, afin de n'avoir pas à échanger avec les citoyens préfets les visites d'usage. Ces généraux seraient assez excusables pour avoir mieux aimé fausser compagnie à ces satrapes crocheteurs que d'affronter les surprises et peut-être le blâme des honnêtes gens. En se couvrant du prétexte d'un voyage, ils ont d'ailleurs sauvé la bienséance. Mais on leur reproche d'avoir imité la conduite des évêques, qui se sont également absentés. Ce qu'on oublie d'ajouter, c'est que l'Université, qui devait la visite aux évêques, ne la leur a point rendue dans la plupart des départements.

Revenons aux généraux. Il n'y a point que la répugnance qui a pu leur conseiller de s'épargner une démarche odieuse: il y a aussi des ressentiments très-légitimes. Ne savent-ils pas très-bien que les préfets sont partout chargés de les « observer, » et que la plupart les dénoncent avec délices? Il est pourtant trop dur d'aller saluer son délateur!

Le jeu électoral en 1881! C'est le *Figaro*, qui racontait la semaine dernière ce fait curieux:

« M. Teisserenc de Bort, ancien ministre, s'est présenté dimanche dernier aux élections municipales dans la commune de Saint-Priest-Taurion, où il possède de grandes propriétés.

» Il y a ballottage.

» Or, quel est son concurrent qui, selon un de nos correspondants, aurait grande chance d'être élu?

» Le sieur Savy, son boucher. »

Etranger.

Londres, 15 janvier.

Lord Granville prépare de son côté une note circulaire relativement à la Grèce. Cette note ne sera pas aussi larmoyante que celle de M. Barthélemy Saint-Hilaire, mais elle accusera plus nettement la situation en prévenant la Grèce qu'elle ne doit en aucune façon compter sur l'appui de l'Angleterre si la guerre éclate. Cette note a été décidée par suite des déclarations de lord Rosebery qui en termes vagues a laissé entendre au comité hellénique que le ministère anglais lui est secrètement favorable.

Officiel. — Les Boers ont été repoussés à Maseru-Leribe.

Le *Daily-News* dit qu'une proclamation des Boers accuse les Anglais d'avoir tiré les premiers à Potchefstroom et d'avoir fusillé les Boers à Prétoria.

D'après le *Telegraph*, les Boërs ont occupé Hébron, dans la province de Griqualand (Oest).

Londres, 15 janvier.

La grève des mineurs du Lancashire augmente; sur 60.000 mineurs, il y a 50.000 grévistes; le prix de la houille est en hausse; quelques fabriques suspendent le travail; il s'ensuit un manque de combustible.

Hier matin, 400 houilleurs grévistes de Wigam et du voisinage sont allés au puits Downal Green où les houilleurs travaillaient toujours, conformément à un arrangement conclu avec les propriétaires; ils ont sommé le directeur de faire remonter les houilleurs, il s'y refusa; alors les grévistes firent monter les mineurs et les maltraitèrent. Vingt policemen vinrent prêter assistance au directeur, une lutte désespérée s'ensuivit. Par suite du nombre supérieur des grévistes, la police a été obligée de se retirer; quelques-uns ont été blessés sérieusement. Le district est très-agité; on demande des renforts.

Manchester, 14 janvier.

Une explosion de dynamite a eu lieu hier dans un hangar contigu au dépôt d'armes; il est attribué aux feunians.

Le hangar a sauté; les autres dégâts sont insignifiants.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 15 janvier.

La Bourse observe aujourd'hui la liquidation de quinzaine, jusqu'à la réponse des primes; il semble qu'on ait pesé sur les cours. Les cours de clôture, particulièrement sur les fonds d'Etat, sont les meilleurs de la journée.

Notre 5 0/0 fait 120 23 3/4 et 120.35; l'Italien se cote à 87.15 et 87.40; le Florin a moins de mouvement, on est à 76.50.

Le Turc franchit le cours de 13 et ferme à 13 f. 12 1/2. L'obligation de la Dette unifiée d'Egypte revient à 360 après 358.75.

Le Crédit foncier continue à être l'objet de demandes nombreuses sur le marché du comptant. On cote au début de la journée 1.458.75, puis 1.465. A ces cours on a intérêt à acheter, car on a la certitude de bénéficier de plus-values importantes.

La Banque de Paris est un peu atteinte par la lourdeur générale. On est à 1.150. Le Crédit lyonnais se retrouve à 1.070.

La Société financière se traite à 525. La Société de dépôts et de comptes-courants n'a pas de changement à 710. On constate un plus haut degré de fermeté sur la Banque nouvelle. La reprise ne paraît être qu'une question de jours.

La Banque ottomane fait 547.50. L'action du Gaz de Madrid est à 750. Celle des Transatlantiques est recherchée à 560. Le Suez s'arrête à 1.425.

Chronique militaire.

Le général Farre autorise les chefs de corps à renvoyer les soldats de la 2^e portion du contingent de 1878, retenus comme illettrés, dont la conduite est bonne.

Le personnel fixe de l'Ecole supérieure de guerre vient d'être arrêté par décret. Il comporte quarante-trois officiers ou assimilés, presque tous de rang supérieur; quatre-vingt-un hommes de troupe, onze employés civils et des agents secondaires dont le ministre fixe le nombre suivant les besoins du service.

On sait avec quel intérêt l'Allemagne suit la marche de notre organisation militaire. Non-seulement elle n'a pas perdu un mouvement de nos grandes manœuvres, mais elle a consulté tous les documents relatifs à la situation de notre armée.

Dans un travail, très-sérieusement médité, des spécialistes allemands ont classé nos généraux par ordre de capacité. Voici les trois premiers noms qui se trouvent sur la liste:

- 1^o Le général Cornat;
- 2^o Le général Schmitz;
- 3^o Le général de Galliffet.

Chronique Locale et de l'Ouest.

LE SCRUTIN DE BALLOTAGE à Doué-la-Fontaine.

Cinq conseillers, on le sait, restaient à nommer au scrutin de ballottage.

Hier dimanche, la liste des conservateurs a passé tout entière à une grande majorité.

Nous nous empressons d'enregistrer ce succès, qui fait le plus grand honneur aux électeurs de la ville de Doué.

Température. — Le froid est devenu très-vif depuis quelques jours. Hier matin, à 7 heures, le thermomètre était à 12 degrés au-dessous de zéro; à 10 heures, à 7 degrés. Le temps s'est couvert et la neige a tombé pendant une partie de l'après-midi, le vent étant au sud-est.

Aujourd'hui, à 7 heures du matin, le thermomètre était à 7 degrés au-dessous de zéro; à 10 heures, 5 degrés; à midi, 2 degrés. Vent nord-est.

SITUATION AGRICOLE.

On lit dans l'*Ami des Campagnes*:

« Les premières semaines de 1884 ont été marquées par une température des plus favorables. Le temps froid, si vivement désiré par la culture tout entière, a fait son apparition, accompagné de neiges générales plus ou moins abondantes, suivant les pays. Voilà donc l'espérance revenue, les mauvaises herbes arrêtées dans leur croissance, et les mulots refoulés. On ne peut que se louer de ce résultat et souhaiter la continuation d'une température aussi propice aux récoltes d'hiver. Jusqu'ici, du reste, les plaintes sont très-rares; et, bien au contraire, nos correspondants sont unanimes à considérer la pousse des semences comme satisfaisante. »

TRAVAUX PUBLICS. — Le ministre des travaux publics vient d'ouvrir au Préfet de Maine-et-Loire un certain nombre de crédits applicables à l'exercice 1884, dont le montant total s'élève à plus de sept millions.

En voici le détail:

20,000 fr. applicables à l'entretien des routes nationales; 250,000 fr. pour le service des études et travaux du chemin de fer de Faye à Chalonnes; 500,000 fr. pour le service des études et travaux du chemin de fer de Nantes à Segré; 1,800,000 fr. pour le service des études et travaux du chemin de fer de Clisson à Cholet; 700,000 fr. pour le chemin de fer de Saumur à La Flèche; 800,000 fr. pour le chemin de fer d'Angers à La Flèche; 500,000 fr. pour le chemin de fer de Niort à Montreuil-Bellay, avec embranchement sur Moncontour; 2 millions 500,000 fr. pour le raccordement des gares de Saumur; soit 7,000,000 fr. de travaux. (Patriote.)

ELECTIONS MUNICIPALES DU 9 JANVIER.

Fontevault. — Un liste, ayant à sa tête deux favoris du sous-préfet de Saumur, est apparue samedi (8 janvier), distribuée dans l'ombre, et dans le but d'égarer les suffrages des électeurs.

Les amis du sous-préfet n'ayant pas osé déployer franchement leur drapeau, ont trouvé la combinaison suivante. Leur liste empruntait cinq noms à celle de l'ancien conseil; elle portait le trésorier de fabrique, un légitimiste avéré, et quelques noms sans couleur, puis les deux favoris du sous-préfet. La propagande de cette liste de diversion s'est faite à outrance. Le résultat était celui-ci:

Elus de la liste de l'ancien conseil, y compris les noms empruntés par la nouvelle liste — 10.

Le maire est du nombre de ces élus.

Elus de la liste républicaine — 3.

Ballottage — 3. (J. de Maine-et-Loire.)

C'est donc à tort qu'un journal a mis au compte des républicains le résultat des élections à Fontevault.

Nous savons aussi que plusieurs des communes qui environnent Saumur, et non encore désignées par nous, ont donné la majorité aux conservateurs.

La majorité serait républicaine seulement à Villebernier, Montsoreau, Varennes, Par-nay et Dampierre.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire*:

Une lettre datée du Fuiet (canton de Montreault), 10 janvier 1884, nous prie d'insérer la protestation suivante:

« Les électeurs soussignés, soucieux des intérêts de leur pays et respectueux envers la loi, ont l'honneur d'arguer de nullité les opérations électorales du 9 janvier 1884, pour les raisons suivantes:

1^o Les cartes d'électeurs envoyées d'indiquaient ni l'heure de l'ouverture, ni l'heure de la clôture du scrutin, comme c'est la cou-

tume, — et cependant la clôture a eu lieu à 6 heures 1/2, tandis que, par le passé, on ne la prononçait qu'à 6 heures. — On s'est contenté d'une publication verbale faite le jour même des élections et le dimanche précédent.

2^o Une partie de la journée, deux membres du bureau seulement étaient présents pendant les opérations.

3^o Un jeune homme, non électeur, a aidé au dépouillement du scrutin.

4^o Pendant tout le temps des opérations, il y a eu des bulletins de vote à la disposition des électeurs, soit sur la table où était placée l'urne électorale, soit sur les tables environnantes.

5^o Les membres du bureau offraient eux-mêmes des bulletins de vote imprimés dans la salle où l'on votait.

6^o Le président, après avoir prononcé la clôture, a daigné recevoir un bulletin de la main d'un électeur. »

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans vient de soumettre à l'homologation de l'administration supérieure, comme addition au second paragraphe de son tarif spécial A n^o 9, les prix réduits ci-après, pour le transport des *Voyageurs avec billets aller et retour*, savoir:

De Tours aux stations ci-contre et vice versa (aller et retour compris):

	1 ^{er} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
Saumur	41.80	8.85	6.45
Angers	49.95	14.95	10.95
Poitiers	48.60	14.05	10.20
La Rochelle	35.80	27.25	19.95
Rochefort	35.80	27.25	19.95
Nantes	36	27	19.30

De La Rochelle et Rochefort aux stations ci-contre et vice-versa:

Bressuire	26	49.50	14.30
Angers	35.80	27.25	19.95

D'Angers aux stations ci-contre et vice versa:

Bressuire	48.75	14.40	8.25
La Roche-s.-Yon.	29.90	22.45	16.50

Ces billets sont délivrés tous les jours et sont valables, pour le retour, jusqu'au lendemain du jour dans lequel ils sont délivrés.

Nous lisons dans *Angers-Revue*:

« Sous toutes réserves:

« La nouvelle qui prime tout, celle devant laquelle toutes les autres pâlisent et s'effacent, c'est la prochaine représentation, au Théâtre national du Cirque d'un drame inédit de M. ***. Soyons discrets, l'un de nos compatriotes, et un compositeur de la bonne école. Titre provisoire: *Le Roi René*. Cette tentative de décentralisation artistique réussira-t-elle? Nous le souhaitons pour l'auteur et pour le bénéficiaire, etc. »

Nous ne pouvons que nous associer à ce souhait, ajoute l'*Union de l'Ouest*. Du reste, le titre de ce drame suffirait, à lui seul, pour éveiller la curiosité des Angevins. Ajoutons que la représentation a été rendue possible par la bienveillance de M. Boulanger, directeur du Grand-Théâtre et du Théâtre du Cirque.

CHOLET.

Le 10 janvier, une tentative de vol de 47,000 fr. a eu lieu sur la voiture de M. Chauvière, banquier à Cholet. Elle s'est accomplie dans les circonstances suivantes:

M. Grolleau, employé de banque chez M. Chauvière, partait de Beaupreau, vers quatre heures et demie du soir, se rendant à Cholet, emportant une somme de 47,000 fr. L'argent avait été placé par lui dans un coffre-fort placé sur le devant de la voiture. Pendant le trajet, il marcha toujours bon train, excepté à la côte de Saint-Léger, où le cheval ne marcha qu'au pas. Arrivé chez son patron, à Cholet, il s'aperçut que le coffre de derrière de la voiture avait été percé à l'aide d'une vrille ou d'un outil servant aux sabotiers pour creuser les sabots. Il y avait quatorze trous pratiqués avec le même objet. Le conducteur n'a rien entendu pendant son voyage; cependant, le ou les voleurs ont dû monter sur le coffre, car ils avaient fait un trou de onze centimètres carrés par où l'on pouvait parfaitement introduire la main et s'emparer des valeurs. Les malfaiteurs auront été déçus et quittes

pour une tentative infructueuse, les 47,000 francs se trouvant placés dans l'autre coffre.

Une enquête est ouverte pour découvrir ces audacieux malfaiteurs. (Etoile.)

A Brest, le maire, M. Penquer, et son adjoint, M. Fronde, sont restés le 9 janvier en ballottage. Ils se sont refusés à courir les risques d'un nouvel échec.

Le passage des amnisties mérite d'être rapproché de la défaite opportuniste.

M. Deschamps, le maire de Lesneven, qui s'était donné tant de mouvement en juin dernier pour empêcher de sonner les cloches en l'honneur de M^r Freppel, a été dispensé désormais de cette préoccupation par les électeurs, qui l'ont mis en dehors du Conseil.

Le dépôt des ouvrages de la Société Bibliographique de Paris et de la librairie Palmé, qui était pendant la foire quai de Limoges, vis-à-vis la rue du Palais-de-Justice, est établie rue du Marché-Noir, n^o 14, à Saumur.

On trouvera dans cette maison, entre autres ouvrages: *Les Bénéfices de la maison Gambetta*; tous les almanachs, etc., etc., et diverses brochures d'actualité.

Nous apprenons que la Maison du Palais des Marchands est la seule qui ait osé acheter toute la cargaison du *Saint-Gregoire*, navire de 4,200 tonneaux, composée de 263,000 fr. de linge tout confectionné et destiné au *The large Hotel de Guatemala*, et dont le bâtiment, à peine terminé, a été la proie des flammes.

CONSEILS ET RECETTES.

Les engelures. — Elles sévissent parfois terriblement. Voici encore un topique peu coûteux propre à les guérir:

Il ne s'agit que de faire bouillir, dans une cafetière, autant de son de blé qu'elle en peut contenir, avec assez d'eau pour imbibition complète. Dès que le son commence à se boursouffler légèrement à la surface, de manière à montrer que l'ébullition est active, on verse le contenu de la cafetière dans un plat profond, et aussitôt on y plonge les mains ou les pieds affectés d'engelures. — Dans cet état, le liquide bouillant ne brûle pas. Il faut le supporter aussi chaud que possible, et y maintenir les engelures jusqu'à atténuement. On enveloppe ensuite les engelures avec une étoffe de laine épaisse, afin de conserver la chaleur. En opérant le soir au moment de se mettre au lit, on accélère le résultat.

Ce remède si simple, répété au besoin pendant quelques jours, finit par triompher des engelures les plus tenaces, à la condition qu'elles ne soient pas crevassées.

LA MAISON A. LAN ET C^{ie}

Banquiers,

18, rue Beaupreau, à Saumur.

Délivre dès à présent et jusqu'au moment de la vente publique indiquée pour la fin du mois des actions irréductibles de la société du Canal de Pierrelatte.

Les actions du Canal de Pierrelatte jouissent de la garantie de l'Etat à 4 fr. 65 pour cent.

Les documents complets seront envoyés gratuitement à toute personne qui en fera la demande.

SAUVEZ LES ENFANTS

sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (éléments dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farinacées, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revales-

cière. Aux étiques et rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue.

Citons quelques preuves de son efficacité, même dans les cas les plus désespérés :

Cure N° 100.180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du médecin, la Revalésière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de santé. J. G. DE MONTANAT, 44, rue Condorcet, Paris, 4 juillet 1880.

Cure N° 85.410. — Rue du Tunnel, Valence (Drôme), 12 juillet 1875. — Ma nourrice m'ayant rendu mon enfant âgé de trois mois et demi, entre la vie et la mort, avec une diarrhée et des vomissements continus, je l'ai nourri depuis de votre excellente Revalésière. Dès lors l'enfant allait mieux, et avec ce régime il reprit sa santé. — ELIZA MARTINET ALBY.

Observations de M. Dedé, professeur de chimie, Paris. « Depuis ma propre guérison par la Revalésière, j'ai continué avec le plus vif intérêt mes remarques expérimentales sur cette parfaite et excellente Revalésière. Ce qui m'étonne le plus, c'est sa bienfaisante influence sur les organes digestifs, sa propriété de complète et prompt assimi-

lation au corps humain : bien nourrir et développer singulièrement l'appétit, faciliter une dépuratation prompte et facile, et surtout assainir et rajouir le sang (deux éléments de gaieté, beauté et santé). Ce qui est fait un bienfait vraiment divin, c'est d'augmenter et bonifier le lait des nourrices. » DEDÉ, professeur de chimie.

Cure N° 99.65. — Avignon. La Revalésière du Barry m'a guérie à l'âge de 64 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur : chez COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

Aux Mères de famille.



La plupart des maladies qui frappent l'humanité, l'Anémie, le Rachitisme, les Dartres, les Eczémas, la Phthisie, la Goutte, le Cancer, etc., ont pour cause une altération du sang.

Le ROB LECHAUX, merveilleuse concentration des principes toniques, rafraichissants, dépuratifs et iodurés du Cresson, de la Salsepareille rouge, du Quina et de l'éco. d'or. amères, purifie le sang, chasse les principes morbides et les vices impurs causes de maladies; détruit tous les restes des affections spéciales; stimule l'appétit, active la nutrition et la formation des globules rouges du sang, tonifie les fibres et les chairs; donne en quelques jours aux jeunes filles anémiques, aux enfants pâles, chétifs et lymphatiques, les couleurs, les forces et la gaieté; réveille les fonctions vitales; rend la vigueur qui s'enfuit aux convalescents, aux personnes sur le retour et aux vieillards affaiblis; équilibre les éléments du sang et prévient ainsi l'apoplexie et la congestion. — Le fl., 4 fr.; 6 fl. pour 1 cure, expédiés fr. 21 fr. Dép. gén. LECHAUX, Pharm., rue St-Catherine, 164, Bordeaux. Broch. inter. fr. Nombreuses attestations. Saumur, pharmacie Normandine, et toutes les bonnes pharmacies.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR	ARRIVÉES	
	A POITIERS	A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.	11 h. 55 matin.
8 15 —	—	—
11 25 —	7 40 soir.	—
1 17 soir.	4 51 —	—
4 55 —	—	9 10 soir.
7 50 —	11 48 —	—

DÉPARTS DE POITIERS	ARRIVÉES	
	A MONTREUIL	A SAUMUR
5 h. 30 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.
8 35 —	5 17 soir.	6 30 soir.
12 15 soir.	3 50 —	4 28 —
6 45 —	10 47 —	11 20 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 JANVIER 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	84	30	»	Crédit Foncier colonial	435	»	»	C. g'n. Transatlantique	565	5	»
3 % amortissable	86	»	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1450	»	»	Canal de Suez	1430	35	»
4 1/2 %	115	50	»	Obligations foncières 1877	358	50	1 50	Société autrichienne	591	25	»
5 %	120	30	»	Obligations communales 1879	464	»	»	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	512	50	4 50	Oblig. foncières 1879 3 %	456	»	»	Est	388	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	514	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	750	»	»	Midi	388	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	234	»	»	Crédit mobilier	655	»	»	Nord	292	50	»
Ville de Paris, oblig. 1855 1860	510	»	»	Crédit Foncier d'Autriche	827	50	5	Orléans	389	»	»
— 1865, 4 %	527	»	»	Est	775	»	1 25	Ouest	388	»	»
— 1869, 3 %	405	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1562	50	2 50	Paris-Lyon-Méditerranée	389	50	»
— 1871, 3 %	395	»	»	Nord	1725	»	5	Paris (Grande-Ceinture)	390	»	»
— 1875, 4 %	517	»	»	Orléans	1350	»	»	Paris-Bourbonnais	390	»	»
— 1876, 4 %	515	»	»	Ouest	865	»	»	Canal de Suez	572	50	»
Banque de France	3800	»	»	Compagnie parisienne du Gaz	1835	»	»				
Comptoir d'escompte	1047	50	2 50								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
8 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
8 — 56 — — omnibus-mixte.	
1 — 25 — — soir.	
3 — 32 — — express.	
7 — 15 — — omnibus.	
10 — 37 — — (s'arrête à Angers).	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
2 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — — omnibus.	
9 — 40 — — express.	
12 — 40 — — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 — —	
10 — 28 — — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive Saumur à 6 heures 56.

Ancienne étude PLESSIX, E. CHAMBELLAN, avocat agréé, successeur de M. LAURENT, 2, rue Bancheureau, à Tours.

A VENDRE

A L'AMIABLE, Et pour entrer en jouissance de suite, UN FONDS DE COMMERCE

D'Articles de Quincaillerie et de Ménage,

d'Éclairage et de Chauffage, Comprenant la clientèle, le matériel et les marchandises.

Ce fonds est situé dans l'un des quartiers les plus commerçants de la ville de Tours.

Cession du bail,

Tant pour l'exercice du commerce que pour l'habitation personnelle.

Durée du bail : neuf années.

Facilités de paiement.

S'adresser, pour renseignements, à M. E. CHAMBELLAN, avocat-agréé, à TOURS, rue Bancheureau, n° 2.

A VENDRE

OU A LOUER PRÉSENTEMENT,

MAISONS

A Beaulieu, commune de Damprerre.

S'adresser à M. Joseph SCHRETTEN-THALER, pâtissier, rue Saint-Jean.

A VENDRE

UN CHARIOT SUSPENDU

Une Américaine et un Dogkart.

S'adresser au bureau du journal.

Magasin de Jouets d'enfants et Bimbeloterie, situé dans une des meilleures rues d'Angers,

Au centre de la ville,

A CÉDER IMMÉDIATEMENT.

S'adresser à M. BOURJER, 13, rue Leneveu, Angers. (26)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

En totalité ou par parties,

UNE MAISON

Près la gare d'Orléans,

Composée de six pièces au rez-de-chaussée; au premier étage, quatre pièces; trois greniers, deux cours, puits et servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M. LAUMONIER, notaire à Saumur.

A LOUER

DE SUITE

UNE CAVE ET UNE GLACIÈRE

Montée du Château,

Joignant le pensionnat des Dames de la Retraite.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. LAUMONIER, notaire à Saumur. (29)

ON DEMANDE DE SUITE

un domestique.

De bonnes références seront exigées.

S'adresser, 18, rue Beaurepaire.

A VENDRE

UN PETIT PONEY CORSE

Propre à la selle et à la voiture.

S'adresser au bureau du journal.

MALADIES DE POITRINE

ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. LA FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100.000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. LA FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épiciers, rue d'Orléans. (443)

A CÉDER

POUR CAUSE DE DÉPART,

UNE TRÈS-BONNE CHAPELLERIE

Située à Saumur, rue Saint-Jean, n° 50.

Très-bonne clientèle civile et militaire.

S'adresser à M. BONNOT, chapelier.

OFFICE D'HUISSIER

A CÉDER DE SUITE.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M. CHALET, huissier à Gennes, titulaire dudit office, soit à M. BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

INHALATEUR-CIGARE B^{TE} S.G.D.G. DE MAGNES-LAHENS
pour l'aspiration des vapeurs de GOUDRON

Seul mode pratique et rationnel. Seul médaillé à l'Exposition Universelle de Paris 1878.

DÉTAIL dans les principales Pharmacies

On y fume le Goudron MAGNES-LAHENS à froid et à la manière du Camphre.

PRIX DE L'ÉTUI RENFERMANT GOUDRON, CIGARE ET ACCESSOIRES 1,50

GOUDRON MAGNES-LAHENS
POUDRE brevetée s. g. d. g.

Est un Goudron ordinaire ce que le papier Rigollot est à la Montarde. Maniement propre et facile. Fournit par simple macération dans l'eau ou tout autre liquide, une boisson IRRÉPROCHABLE à 5 centimes le litre.

PRIX DE LA BOITE POUR 50 LITRES, 2,50. — DEMI-BOITE, 1,50

L'Inventeur MAGNES-LAHENS Pharmacie de 1^{re} classe TOULOUSE (H^{te} G^{te}) envoie FRANCO contre mandat-poste de 1,50 soit le Cigare, soit la demi-boîte de Goudron.

Dépôt à Saumur, chez M. ERNOULT, pharmacien.

MALADIES DE LA PEAU

Dartres, Démangeaisons, Vices du Sang

Pharmacie FONTAINE, TARIN, successeur, 9, place des Petits-Pères, — Paris.

Pommade FONTAINE

LE POT : 2 FR.

Préconisée par les plus grands médecins de Paris : MM. Delzenne, Guibout, Horteloup, Pidoux, Bouchardat, Longet, pour guérir rapidement les dartres et la plupart des maladies de la peau réputées incurables. Son effet est merveilleux contre les rougeurs de la face, l'inflammation des paupières, les hémorroïdes, les démangeaisons de la tête, des oreilles et de toutes les parties du corps (frictions légères chaque soir).

Salsepareille FONTAINE

LE FLACON : 5 FR.

Salsepareille alcaline et iodurée, dépuratif puissant contre la scrofule, le rachitisme, les maladies dartreuses, syphilitiques, etc. Bien supérieure à la Salsepareille iodurée ordinaire, elle ne délabre pas l'estomac et n'irrite pas l'intestin. (Dose habituelle : de une à deux cuillerées à potage le matin, et autant le soir.)

Salsepareille alcaline simple, dépuratif admirable contre les démangeaisons. — Même dose que la Salsepareille alcaline iodurée.

Salsepareille ferrugineuse, dépuratif, tonique fortifiant par excellence. Une cuillerée à soupe au commencement de chacun des deux repas principaux de la journée.

Dépôt chez M. ERNOULT, pharmacien à Saumur. (734)

GRAINE DE LIN TARIN

PRÉPARATION NOUVELLE pour combattre avec succès Constipations Coliques Diarrhées Maladies du foie et de la vessie

Exiger les boîtes en fer-blanc UNE CUILLERÉE A SOUPE MATIN ET SOIR DANS UN 1/4 DE VERRE D'EAU FROIDE

Marque de fabrique. Prix de la Boîte : 1 fr. 30 c.

PASTILLES GÉRAUDEL
AGISSANT PAR INHALATION ET PAR ABSORPTION
LES SEULES PASTILLES DE GOUDRON
RÉCOMPENSÉES par le Jury international.
PARIS — Exposition Universelle de 1878 — PARIS

Rhume, Bronchite, Catarrhe, Enrouement, Irritation de Poitrine, Laryngite, Phthisie et en général toutes les affections contre lesquelles le Goudron est conseillé.

Très-utiles aux fumeurs, aux personnes qui fatiguent de la voix et à celles qui sont exposées, dans leurs travaux, à respirer des poussières ou des vapeurs irritantes.

L'immense succès de ces Pastilles, en France et à l'Étranger, prouve leur supériorité incontestable.

PRIX DE L'ÉTUI : 1'50

VENTE EN GROS : A. GÉRAUDEL, PHARMACIEN DE 1^{re} CLASSE à SAINTE-MÈNEHOULD (Marne)

DÉTAIL : Dans toutes les Pharmacies — Env. fr^o centre mand.-poste.

Dépôt à Saumur, chez M. ERNOULT, pharmacien.

ENCRE NOUVELLE

MATHIEU-PLESSY *



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.

ENCRE NOUVELLE Double Violet

A COPIER

Adoptée par toutes les grandes Administrations.

DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS